# Centre Hospitalier Universitaire de Liège



Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

2 scientifiques de laboratoire en génétique (H/F)

Unilab – Service de génétique humaine à temps plein, soit 38h/semaine

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

# **VOTRE PROFIL**

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

<u> </u>	Poste 1 : laboratoire Biochimie Génétique : expérience
sciences biomédicales	souhaitée en Chromatographie Liquide couplée à la  Spectométrie de Masse Haute Résolution (HR-MS)  oste 2: laboratoire de génétique moléculaire : expérience puhaitée dans le domaine de la génomique et de la biologie  moléculaire

Ou selon les règles de mobilité interne suivantes applicables aux agents du CHU

Grade requis	Ancienneté
Licencié*	/
Doctorant*	/
Licencié*	PROMOTION BAREMIQUE : doctorat exigé pour la fonction

\*+

<u>Poste 1</u> : laboratoire Biochimie Génétique : expérience souhaitée en Chromatographie Liquide couplée à la Spectométrie de Masse Haute Résolution (HR-MS)

<u>Poste 2</u> : laboratoire de génétique moléculaire : expérience souhaitée dans le domaine de la génomique et de la biologie moléculaire

- 2. Vous démontrez une maîtrise de l'anglais scientifique écrit et parlé
- 3. Vous possédez les compétences suivantes :
  - Esprit de collaboration
  - Rigueur scientifique
- 4. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.



5. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

## **CONDITIONS D'ENGAGEMENT**

- Contrat/affectation à durée déterminée d'un an à partir du 01/01/2021
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire: temps plein, soit 38h/semaine. Voir horaire en annexe.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 3107.97 euros (1.80)
  - o Echelle au grade de licencié sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
  - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
  - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire»).
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 3847.88 euros (1.91)
  - Echelle au grade de doctorant sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
  - o Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
  - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire»).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

# **MODALITES DE SELECTION**

- Examen des CV (éliminatoire)
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Questionnaire de personnalité (non éliminatoire)
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)
- Décision d'engagement par le Conseil d'Administration

# **DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE**

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le <u>15 novembre 2020 au plus tard</u> au plus tard :
  - √ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU <u>www.chuliege.be</u> – rubrique « **travailler au CHU** »
  - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU <u>www.chulieqe.be</u> – rubrique « **travailler au CHU** »
  - √ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » ->
    rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être <u>accompagnée</u> des documents suivants :
  - o lettre de motivation
  - o curriculum vitae détaillé avec photo d'identité



Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez <u>également fournir</u> :

- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- o Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

## Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :

Appel 2020-152 – 2 scientifiques de laboratoire en génétique

## **POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE**

 Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès de Vincent BOURS, tel: 04/366.81.44 – François Boemer (laboratoire de Biochimie génétique), tel: 04/366.76.96 – Vinciane Dideberg (laboratoire de génétique moléculaire), tel: 04/366.47.83

Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.

 A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement - DI FALCO Gina: 04/366.74.55, Gina.DiFalco@chuliege.be

Service de génétique Période de référence : 13 semaines

#### Planification

N° réf. horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
P. 1	06h00 - 12h00				Jour d'inactivité			
<u> </u>			12h30 - 14h06			Jour a mactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 2	05h00 - 12h00					Jour d'inactivité		
1.2			13h00 - 14h36			3001 U II	idetivite	
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 3	06h30 - 12h00					Jour d'inactivité		
<u> </u>			12h30 - 14h36			Jour a mactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 4	06h30 - 12h00					Jour d'inactivité		
			13h00 - 15h06			Jour a mactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 5	07h00 - 12h00					Jour d'inactivité		
<u> </u>			12h30 - 15h06			Jour d inactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 6	07h00 - 12h00					Jour d'inactivité		
1.0			13h00 - 15h36			Jour d'inactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 7			Jour d'inactivité					
1			12h30 - 15h36			Jour a mactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	•	
P. 8	07h30 - 12h00					Jour d'inactivité		
<u>F. 0</u>			13h00 - 16h06			Jour a mactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	

115/136

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.



Prenons soin de l'avenir

			08h00 - 12h00					
P. 9	12h30 - 16h06				Jour d'inactivité			
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
D 40			08h00 - 12h00					
P. 10			13h00 - 16h36			Jour d'inactivité		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
D 11			08h00 -12h30			laur d'ins		
P. 11			13h00 - 16h30			Jour d'inactivité		
Total presté	08h00	08h00	08h00	08h00	08h00	-	-	
P. 12	08h00 - 12h30					Jour d'inactivité		
<u>F. 12</u>			13h30 - 17h00			Jour a me	ictivite	
Total presté	08h00	08h00	08h00	08h00	08h00	-	-	
P. 13			08h30 - 14h12			Jour d'ina	ectivitá	
F. 13			-			Jour a me	ictivite	
Total presté	05h42	05h42	05h42	05h42	05h42	-	-	
P. 14			08h30 - 12h30			Jour d'ina	ectivitá	
1.14			13h30 - 15h05			Jour a me	ictivite	
Total presté	06h05	06h05	06h05	06h05	06h05	-	-	
P. 15			08h30 - 12h00			Jour d'ina	ectivité	
<u>F. 15</u>			Jour a mad	ictivite				
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 16	08h30 - 12h00					Jour d'inactivité		
1120			13h00 - 17h06			70di d ilio	- COVICE	
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 17			08h45 - 12h30			Jour d'inactivité		
			13h30 - 15h15					
Total presté	06h00	06h00	06h00	06h00	06h00	-	-	
P. 18			08h45 - 12h30			Jour d'ina	ctivité	
			13h00 - 15h45					
Total presté	06h30	06h30	06h30	06h30	06h30	-	-	
P. 19			09h00 - 12h00			Jour d'inactivité		
			12h30 - 17h06					
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 20			09h00 - 12h00			Jour d'ina	ctivité	
	071.57	05:	13h00 - 17h36	ATV	07/11			
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 21	P. 21		09h30 - 12h00			Jour d'inactivité		
			12h30 - 17h36					
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
<u>P. 22</u>			09h30 - 12h00			Jour d'ina	ctivité	
Total access	071-05	071.05	13h00 - 18h06	071.05	071.05			
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-	
P. 23	10h00 - 12h00 Jour d'in			ctivité				
Total massá	07h36	07h36	12h30 - 18h06	07h2C	07h36			
Total presté	U/N36	U/h36	07h36	07h36	U/h36	•	-	

P. 24	10h00 - 12h00					Jour d'inactivité			
11.24	13h00 - 18h36								
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-		
P. 25			10h24 - 12h00			Jour d'inactivité			
<u>F. 23</u>			13h00 - 19h00						
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-		
P. 26			10h30 - 12h00			Jour d'inactivité			
1.20			12h30 - 18h36			Jour d'illactivité			
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-		
P. 27			10h54 - 12h00			lour d'ir	nactivité		
<u>F. 27</u>			12h30 - 19h00			Jour u ii	iactivite		
Total presté	07h36	07h36	07h36	07h36	07h36	-	-		
P. 28			08h15 - 12h00			lour d'ir	nactivité		
<u>F. 20</u>	12h30 - 16h15					Jour a mactivit	idetivite		
Total presté	07h30	07h30	07h30	07h30	07h30	-	-		
P. 29	08h00 - 11h00					Jour d'inactivité			
<u>F. 23</u>			-			Jour u II	iactivite		
Total presté	03h00	03h00	03h00	03h00	03h00	-	-		
P. 30	08h00 - 11h48					lour d'ir	nactivité		
<u>r. 30</u>			-			Jour a 11	idetivite		
Total presté	3h48	3h48	3h48	3h48	3h48	-	-		
P. 31			08h30 - 12h18			Jour d'inactivité			
1.51		-			3041		u mactivite		
Total presté	3h48	3h48	3h48	3h48	3h48	-	-		
P. 32	09h00 - 12h48					Jour d'inactivité			
1.32									
Total presté	3h48	3h48	3h48	3h48	3h48	-	-		
P. 33	-					Jour d'inactivité			
11.55		Jour a macavite							
Total presté	3h48	3h48	3h48	3h48	3h48	-	-		
P. 34	08h00 - 12h00					Jour d'inactivité			
			-			2001 011			
T-4-14	04500	04500	04500	04500	04500	_			
Total presté	04h00	04h00	04h00	04h00	04h00	-	-		



# Unilab

Bureau du conseil de gouvernance

Président : André Gothot Vice Président : Vincent Bours Secrétaire : Corinne Charlier Gestionnaire relations extérieures Gestionnaire Lean Responsable de la biosécurité, de l'hémovigilance et de la sécurité des soins

# Département de Biologie clinique

Président de département - Corinne Charlier

Chef de service : Vincent Bours

# Service de génétique

Secrétaire de direction Secrétaire médical Agent au dispatching

### Clinique

Médecin responsable Saskia Bulk

Consultation génétique Prestataire de laboratoire Psychologue clinicien\*

#### Centre des maladies métaboliques

Responsable de centre : François-Guillaume Debray

Gestionnaire de consultations en génétique Technologue de laboratoire Psychologue clinicien\* Diététicien\*

# Labo biochimie génétique

Responsable de laboratoire - François Boemer

Resp. d'unité de laboratoire - Michelle Deberg

Technologue de laboratoire

Secrétaire médical

Prestataire de laboratoire

Scientifique de laboratoire

### Labo biologie noléculaire hémato

laboratoire

Oncologie et hématologie Resp.d'unité de laboratoire

Benjamin Koopmansch Hematologie Resp.d'unité de labo<u>ratoire</u>

Resp.d'unité de laboratoire Sabine Franke

Hématologie constitutionnelle

Resp.d'unité de laboratoire Rafael Fernandez Carazo

laboratoire
Prestataire de laboratoire

## Centre d'oncogénétique

Responsable de aboratoire Karin Segers

echnologue de aboratoire

Prestataire de laboratoire

Scientifique de laboratoire

### Labo génétique moléculaire

Responsable de laboratoire - Vinciane Dideberg

# Neurogénétique

Resp.d'unité de laboratoire - Jean-Hubert Caberg

# Prénatal, néonatal

Resp. d'unité de labo ratoire - Cécile Libouille

### Endocrino-métabolique esp. d'unité de laboratoire

Pharmaco-génétique

Resp. d'unité de labo ratorie - Vinciane Dideberg

Scientifique de laboratoire Technologue de laboratoire

# Labo cytogénétique

Responsable de laboratoire

#### Oncologie

Resp. d'unité de laboratoire - Céline Lete / Catherine Menten

#### Constitutionnel

Resp. d'unité de laboratoire - Jean-Stéphane Gatot / Michelle Debaerg

#### Prénatal

Resp. d'unité de laboratoire Jean-Stéphane Gatot

Cechnologue de laboratoire

Prestataire de laboratoire

Scientifique de laboratoire

Référent qualité

Assistant social\*

<sup>\*</sup> Personnel du service de psychologie clinique et d'action sociale

<sup>\*</sup> Personnel du secteur diététique

# Scientifique de laboratoire - Unilab



# **MISSION**

Le scientifique de laboratoire est responsable du développement de la recherche fondamentale et/ou appliquée et de la mise en application de nouvelles approches diagnostiques, pronostiques, prédictives et de suivi.

Il réalise des analyses (y compris la phase pré-analytique) prédictives, diagnostic ou de suivi dans le respect de l'AR du 2 juin 1993.

Il doit être couvert par un prestataire pour la matière qui relève de l'art de guérir.

Positionnement organisationnel	Unilab -
	Sous l'autorité
	du chef de service
	Sous la supervision
Liens	du responsable de laboratoire ou du responsable d'unité de laboratoire
hiérarchiques	A autorité sur
	Supervise
	Collaborations internes
Liens	<ul> <li>Les responsables et agents du service en particulier les technologues de laboratoire</li> <li>L'ensemble des service médicaux du CHU</li> <li>Les laboratoires extérieurs sous-traitants</li> </ul>
fonctionnels	Collaborations externes
	Région Wallonne, Communauté Wallonie-Bruxelles, hautes écoles, firmes et partenaires extérieurs, ULg et autres universités nationales et internationales, etc.

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

# Responsabilités et activités transversales

### Coordination des activités des recherches

Coordonner les études et expériences

Participer aux manipulations et expériences (réalisation d'analyses, interprétation des résultats, etc.)

Définir les objectifs, méthodes de travail, techniques et moyens nécessaires dans le cadre des recherches

Réaliser la coordination et l'organisation de l'activité de recherche

### Développement scientifique

Développer une vision prospective de son domaine d'activité et d'expertise

Créer un environnement propice au développement de la recherche (ex. encourager et accompagner les thèses de doctorats, travaux scientifiques, etc.)

Interpréter, analyser et exploiter les résultats afin d'identifier de nouvelles pistes de recherche, élaborer des solutions, etc.

Initier, développer, valider et mettre en application de nouvelles analyses, méthodes, techniques, protocoles, approches, etc. à visée clinique et diagnostique

# **Gestion de projets**

Assurer la gestion des projets liés à sa spécialisation (ex. conception, gestion, suivi financier, gestion des contrats internes/externes, etc.) et favoriser le développement et/ou le déploiement de stratégies opérationnelles

# **Diffusions scientifiques**

Valoriser les recherches ainsi que l'expertise scientifique de l'institution (ex. participation active à des congrès/colloques nationaux/internationaux, etc.)

Conceptualiser, rédiger et rendre public les résultats scientifiques générés

Réaliser, éditer et diffuser au niveau national et international des publications scientifiques

Assurer l'obtention et/ou la gestion des brevets, licences et/ou certifications

Représenter, en tant que membre effectif, l'institution au sein d'organes et commissions officiels

Participer à la coordination de congrès

# Gestion administrative et logistique des recherches

Rédiger des rapports de recherche, d'activité, de justification, etc.

Si nécessaire, assurer la gestion des contacts avec les patients/participants (ex. recrutement de volontaires, consultations, prises de rendez-vous, etc.)

Assurer la gestion des dossiers liés aux recherches (ex. patients, contrats, convention, DMI, etc.)

Si nécessaire, participer à la gestion des commandes et stocks (ex. matériel, produits) et/ou à la gestion courante et maintenance des installations, équipements et appareillages

#### Gestion des contacts

Développer des relations et collaborations internes et/ou externes

Offrir un support au développement et maintien de réseau (intra et interuniversitaire - interhospitalier)

## **Enseignement - Formation**

Participer à l'enseignement théorique et/ou pratique ainsi qu'à la formation dans son domaine d'activité

Encadrer, superviser et/ou évaluer les stagiaires, étudiants et/ou personnel en formation

Assurer la formation continue d'autres professionnels dans son domaine d'activité

## Participation à la démarche qualité

Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité mise en place au sein du secteur / service / département et de l'institution

Participer à la rédaction et à la révision des documents qualité

Préparer et réaliser les audits internes et/ou externes de qualité

Être à disposition lors d'audits qualité internes et externes

# Réalisation de tests et d'analyses

Assurer la gestion et la supervision des analyses réalisées dans son domaine d'expertise

Réaliser des analyses (y compris la phase pré-analytique)

Analyser les problèmes liés à la réalisation des analyses

Interpréter des résultats

Confirmer et valider d'un point de vue technique les analyses

# Implication dans les activités du département / service

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Participer aux évènements organisés par l'hôpital et/ou par des organismes extérieurs

Participer au rôle de garde (selon le service : sur site et/ou à domicile et selon les modalités de l'annexe au règlement de travail relative aux gardes)

Assurer un rôle de référent qualité, lean et/ou informatique

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

# Responsabilités et activités spécifiques

# Sans objet

Page 3 sur 4

# Cadre de l'activité - Règlementation(s)

Législations et règlementations externes

Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service

AR du 2 juin 1993 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical

Arrêté Royal du 17 janvier 2019 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical : respect des différentes dispositions et des obligations de formation continue (15h/an)

Charte de gouvernance d'Unilab Lg

Normes ISO dont la 15189 et 17025 et GMP

Textes légaux relatifs à l'agrément des laboratoires de biologie clinique, d'anatomie pathologique et de génétique humaine, procédures internes